



e-Foot Officiel 94

COMMUNIQUES

SOMMAIRE

Communiqués

PROCES VERBAUX

Organisation des
Championnats &
Coupes
**

Football à Effectif
Réduit
**

Statuts &
Règlements
**

Futsal
**

Calendrier

ANNEXES

Amendes
**

Classements
Officiels



Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)



Comme annoncé, la réunion de partage et d'échanges « **Obligatoire** », suite à l'agression de l'un de nos « Arbitres officiels » sur une rencontre « Anciens + 35 ans », est fixée le :

LUNDI 16 MAI 2022 à 19H00 au Siège du District du Val de Marne de Football

Sont convoqués : le ou la Président(e) du Club accompagné du Capitaine de l'équipe engagée « Anciens + 35 Ans ».

Le but = « **RASSEMBLER et ECHANGER** », suite aux trop nombreux cas d'incivilités rencontrés depuis le début de la saison dans la catégorie « Anciens + 35 ANS » afin de sensibiliser sur la gravité de la situation et sur les responsabilités respectives dans la lutte et la prévention des actes de violence. Le District ne peut cautionner ces violences qui sont une atteinte grave aux droits humains fondamentaux des personnes, et à leur intégrité physique et psychique. **Il est à noter, qu'en cas d'absence une amende de 150 € sera infligée.**

RAPPEL....

10.3 – Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, **les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, (les deux dernières journées pour le championnat séniors D1) le même jour (à l'heure officielle. (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison).**

La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les

Le District du Val de Marne de Football se mobilise.....

pour une soirée en **VISIOCONFERENCE, le MARDI 31 MAI 2022 à 19H00**

Thème : Apporter des réponses à vos questions « **JURIDIQUES & SOCIALES** »

Intervenant : Lionel PARIENTE, Avocat Conseil du District

Bulletin de participation (à l'intérieur du journal) en précisant bien le ou les sujet(s) auquel(s) vous voulez que l'on réponde **avant le 25 mai 2022.**

Un lien de connexion sera adressé à tous les clubs, après le 25 mai 2022, qui auront adressé leur bulletin avec « question(s) précise(s)

Recherche.....

Les candidatures 23ème Tournoi International U16 « Octobre 2022 » sont ouvertes !!

(Cahier des charges : 1 Terrain en herbe en bon état + éclairage + minimum 4 vestiaires)

Lettre de candidature à envoyer par courrier ou par mail à l'intention de Monsieur le Président du District du val de marne.

Saison 2022 & 2023...

Pour l'ensemble des Pratiques « U11 et U13 »

Un changement **IMPORTANT** des créneaux (inversion) dès la saison prochaine

CRITERIUM U13 = créneaux (rencontres) LE SAMEDI APRES-MIDI

CRITERIUM U11 = créneaux (rencontres) LE SAMEDI MATIN

Cette modification sera indiquée sur les nouveaux règlements de la saison 2022/2023

Edition N° 582 du Jeudi 12 Mai 2022

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>
*Documents & * Procès-Verbaux

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2022/2023

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2022 & 2023**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.
Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :
District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés
94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

MEDAILLES DISTRICT 94

Pour la saison 2021/2022 est reconduit le contingent de médailles District du Val de Marne de Football attribuées aux dirigeants ne faisant pas partie des Commissions.
Les candidatures (*bulletin en annexe du journal*) doivent obligatoirement être présentées par les Présidents de clubs et seront examinées par le Comité de Direction du District du Val de Marne de Football.

Condition d'attribution :

- ◆ Posséder une licence dirigeant(e)
- ◆ Pouvoir justifier au minimum de 15 années au service du même club.

Jusqu'au 31 Mai 2022 (aucune demande ne sera acceptée après cette date).

RESULTAT ½ Finale COUPE DE FRANCE FOOTBALL ENTREPRISE

Equipes	Résultat
<u>07/05/2022</u>	<u>Apsap 94 E. Roux 1 - Espace Foot Fc 1 (1-1 tab 5-3)</u>

La Coupe Nationale de Foot-Entreprise reviendra une nouvelle fois cette saison à un club francilien l'APSAP Émile Roux qualifié pour la grande finale après la séance de tirs au but. la formation du Val-de-Marne a confirmé son parcours historique devant Espace Foot (1-1, 5 tab. à 3). Il s'agit de la 1^{ère} finale dans cette compétition pour l'APSAP Emile Roux, à une marche du titre national.

INFORMATIONS SANCTIONS

SEPTEMBRE 2021 à AVRIL 2022

La Commission Départementale de Discipline de notre District, a notamment pris les sanctions suivantes :

- **3 mois de suspension fermes**, Motif : Complicité de substitution d'identité.
- **1 an de suspension ferme** et 6 mois avec sursis, Motif : Coups et blessures sur un joueur en tant que dirigeant, et fraude sur identité,
- **10 matches fermes de suspension**, Motif : Menaces, intimidation et coups ayant entraîné une blessure.
- **Suspension de terrain - 2 matches avec sursis**. Motif : envahissement de terrain.
- **18 mois de suspension fermes**, Motif : Comportement violent et agressif et entrée sur le terrain sans autorisation de l'arbitre
- **10 matches de suspension fermes**, Motif : A pénétré sur le terrain sans autorisation et cherché l'affrontement avec une attitude agressive envers l'arbitre central
- **4 ans de suspension fermes**, Motif : Coup volontaire envers officiel après match, sans ITT.
- **3 ans de suspension fermes**, Motif : Coups volontaires à joueur adverse avec ITT \geq 8 jours,
- **12 matches de suspension fermes**, Motif : Propos menaçants et intimidation envers l'arbitre officiel, à l'issue du match
- **3 mois de suspension fermes**, Motif : Fraude sur identité
- **3 mois de suspension fermes**, Motif de complicité de fraude sur identité
- **1 an de suspension ferme**, Motif : Fraude sur identité
- **10 matchs de suspension fermes**, Motif : Menaces verbales, propos grossiers et injurieux, pendant et après match envers l'arbitre officiel,
- **Mise « hors compétition » ANCIENS D2 poule B**
- **Retrait de 10 points au classement SENIORS D2 A**, Motif : Fraude sur identité de joueur,
- **6 mois de suspension fermes**, Motif : Fraude sur identité aggravée par son refus de reconnaître la version de l'arbitre officiel
- **3 mois de suspension fermes**, Motif : Complicité fraude sur identité
- **3 ans de suspension fermes**, Motif : Actes de brutalité sans blessure après match d'un dirigeant envers l'arbitre central
- **12 matchs de suspension fermes**, Motif : Intimidation verbale ou physique de joueur à officiel durant le match
- **18 mois de suspension fermes**, Motif : Intimidation verbale ou physique de joueur-dirigeant à officiel durant le match
- **12 matchs de suspension fermes**, Motif : Menaces et intimidations verbales et physiques envers officiel durant et après match et refus de quitter le terrain après son expulsion
- **10 matchs de suspension fermes**, Motif : Acte de brutalité envers joueur adverse hors action de jeux
- **Mise hors compétition et jusqu'à la fin de la saison en CDM D2**, Motif : fraude sur l'identité de plusieurs joueurs,
- **3 mois de suspension fermes**, Motif : complicité de fraude sur identité
- **Retrait de 14 points**, Motif fraude sur identité
- **3 mois de suspension fermes**, Motif fraude sur identité à compter du 10 mars 2022,
- **3 mois de suspension fermes**, Motif Complicité de fraude sur identité à compter du 10 mars 2022
- **600 € d'amende pour utilisation d'engins pyrotechnique et engins explosifs pendant la rencontre**
- **3 matchs fermes de suspension de gymnase et 3 matches avec sursis**, Motif : **Utilisation d'engins pyrotechnique et engins explosifs pendant la rencontre**
- **14 matchs de suspension fermes**, Motif : Propos injurieux et grossiers d'un dirigeant sur un officiel acte ayant été commis pendant le match
- **12 matchs de suspension fermes**, Motif : Propos injurieux et grossiers d'un dirigeant sur un officiel acte ayant été commis pendant le match
- **6 ans (six ans) de suspension fermes**, Motif acte de brutalité d'un joueur sur un officiel acte ayant été commis après le match .
- **2 (Deux) matches fermes de suspension de terrain**, Motif : Envahissement des installations

Une diffusion mensuelle des sanctions présent par la Commission Départementale de Discipline est faite en espérant que celle-ci aura un effet de dissuasion envers tous les acteurs d'une rencontre de Football et surtout une prise de conscience.

Affichez dans vos vestiaires l'intégralité du barème disciplinaire afin que vos licenciés prennent conscience de la gravité, voire de l'extrême gravité de certains actes.

Il est rappelé que le District a pour compétence de prononcer des sanctions au niveau Départementale.

La sanction n'est utile que si elle est **PÉDAGOGIQUE**.

Le but recherché est de mettre un terme aux comportements individuels ou collectifs qui n'ont pas leur place dans notre **SPORT**.

**AU DELA D'UNE SEVÉRITÉ ACCRUE, C'EST NOTRE VOLONTÉ DE CONJUGER
« RESPECT et FAIR-PLAY » QUI DOIT ÊTRE COMPRISE PAR TOUS.**

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

AVIS AUX CLUBS – REFERENT COVID 19

Afin d'accompagner les clubs et de les aider au mieux dans l'organisation des matches en raison du contexte lié à la pandémie (pass sanitaire, ...),

Le District a décidé de réactiver la boîte messagerie spécifique mise en place à l'issue du premier confinement.

Cette adresse messagerie spécifique district94.covid19@gmail.com doit permettre aux clubs de faire remonter les questions, les problématiques, les situations qu'ils rencontrent.

Le District leur apportera le plus rapidement possible les réponses appropriées éventuellement après consultation des instances ou des experts en charge de ces sujets.

A titre de rappel, merci d'inscrire sur FOOTCLUB référent(e) COVID-19

LES OBLIGATIONS (RSG 94)

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES dont 2 parmi U14, U16, U18. Une équipe U20 peut remplacer la troisième.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Précision suite à la saison blanche :

Sur la durée de validité du cachet mutation

Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.

Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».

Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.

A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.

TOURNOIS PROVINCE

Le FOOTBALL CLUB SOLÉRIEN, club des Pyrénées-Orientales, organise son 35ème TOURNOI INTERNATIONAL DU RIBÉRAL les 4 et 5 juin 2022 (Pentecôte) en catégories U11, U13, U15 et U17

Contact : Laurent Balluais - 07.81.98.42.56 (après 19h00)

Internet : www.fclesoler.com rubrique Tournoi du Ribéral 2022

Le FC Portes d'Océan 17 organise son tournoi de pentecôte qui aura lieu les 4,5 et 6 juin 2022 au stade de St Sulpice de Royan

Pour les catégories suivantes:

* U11 - U13 : samedi 4 juin 2022.

* U15F- U18F: dimanche 5 juin 2022.

* U17 : lundi 6 juin 2022.

Contact : Responsable tournoi: Damien CASTILLO au 06-68-37-00-16

e-mail: damien.castillo17@icloud.com

Le club de l'US Selommes (41) organise ses tournois de l'Ascension

* Pour les catégories U11/U13/U15 le jeudi 26 mai 2022,

* Pour les catégories U7/U9 le samedi 28 mai 2022.

Contact : MONIEZ Vincent 06.28.27.42.96, tournoi.selommes@orange.fr

Amicale de Lucé Football (28110) organise son ALF Champions Cup U7 à U13 le dimanche 3 juillet 2022

Contact : Romain BROSED 02 37 34 07 99 am.luce.foot@gmail.com

Le FC JARD – AVRILLE organise sa 1ère édition de la Yellow' Cup. « Tournoi national U12-U13 » à Jard sur Mer en Vendée les Samedi 4 et Dimanche 5 Juin 2022.

Contact : 06.11.49.77.63.



Le FC St Georges s/Eure (périphérie de Chartres)

Organise ses habituels Tournois Jeunes (de U6 à U15) de fin de saison les **Samedi 18 & Dimanche 19 juin 2022**

Site : www.fcsgs.footeo.com.

Contact : téléphone 06.74.82.88.76 (Président) / 06.67.36.08.79 (Secrétaire) ou par mail 518760@lcfoot.fr.

« VISIO CONFERENCE » CONSEIL JURIDIQUE



MARDI 31 MAI 2022 à 19h00

COUPON –REPONSE

A retourner au plus tard le 25 Mai 2022

Nom du Club :.....

- Participe à la réunion :

OUI :

NON :

Merci de Cochez la ou les case(s) concernée(s)

QUESTIONS :

Coupon à retourner au District du Val de Marne

Par MAIL : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr



DEMANDE DE MEDAILLE



Au titre de dirigeant(e)s de clubs

SAISON 2021 /2022

Remise à l'Assemblée Générale du District 94
(Octobre 2022)

JE SOUSSIGNÉ(E) :

PRÉSIDENT(E) DU CLUB :

SOLLICITE L'ATTRIBUTION D'UNE MÉDAILLE **DISTRICT** POUR :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

LICENCE DIRIGEANT N° :

DIRIGEANT / EDUCATEUR AU CLUB DEPUIS (ANNÉE) :

RÉFÉRENCE DIRIGEANT / EDUCATEUR :

.....

.....

RÉFÉRENCE JOUEUR (FACULTATIF) :

.....

.....

JE SOLLICITE POUR CETTE PERSONNE LA MEDAILLE :

BRONZE (1) - 15 années en tant que Dirigeant au sein du club sont nécessaires

ARGENT (1) - 5 années d'ancienneté depuis la médaille de Bronze

VERMEIL (1) - 5 années d'ancienneté depuis la médaille d'Argent

OR (1) - 5 années d'ancienneté depuis la médaille de Vermeille

(1) ENTOURER LA MENTION UTILE

EN CAS DE DEMANDE D'UNE MEDAILLE D'ARGENT, PRECISER L'ANNEE DE L'OBTENTION DE LA

MEDAILLE DE BRONZE |_|_|_|_|

EN CAS DE DEMANDE D'UNE MEDAILLE DE VERMEIL, PRECISER L'ANNEE DE L'OBTENTION DE LA

MEDAILLE D'ARGENT |_|_|_|_|

EN CAS DE DEMANDE D'UNE MEDAILLE D'OR, PRECISER L'ANNEE DE L'OBTENTION DE LA

MEDAILLE DEVERMEIL |_|_|_|_|

A

SIGNATURE ET CACHET DU CLUB

LE



F.M.I

Quelques précisions pour mieux vous aider

Une seule préparation du LUNDI au VENDREDI sur : <https://fmi.fff.fr/>

1. Se connecter avec ses identifiants Footclubs
2. Récupérer vos rencontres » en haut pour lesquelles vous avez le droit Footclubs (*)
3. Charger les données » à droite de la ligne de votre match
4. Icône « Préparer la rencontre » en bas à gauche de l'écran
5. Composer votre équipe ou « charger une équipe-type »
6. Enregistrer la composition » en bas à droite de l'écran

Le club VISITEUR doit « transférer sa composition » **la veille du match au plus tard.**

Le matin du match, **seul le club RECEVANT « charge les données » du match sur la tablette utilisée pour la rencontre (avec accès internet).**

Lorsque la FMI ne peut pas être utilisée (problème technique), **une feuille de match papier doit obligatoirement être réalisée avant match.**

Rappel : pas besoin de connexion internet le jour du match

(*) Important : Pour pouvoir faire toutes les démarches s'assurer des droits attribués « GESTION FMI » sur **FOOTCLUB :**

FOOTCLUB ensuite **ORGANISATION** ensuite **IDENTIFIANTS FOOTCLUB** ensuite sélection une personne, s'assurer que la case **GESTION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE** est bien cochée puis lui donner les autorisations par rapport aux équipes pour lesquelles il devra faire la **FMI** (*renouveler l'opération pour chaque utilisateur*)

A la une de notre site internet toutes les informations FMI :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/video/fmi/>

Expiration automatique des mots de passe

Les mots de passe Footclubs expirent automatiquement le 30 Juin et le 31 Décembre.

Chacun doit renouveler son mot de passe au **1er Juillet et au 1er Janvier** sur

<https://fmi.fff.fr/assistance/>



Du changement pour nos formations !

Dorénavant, la procédure d'inscription aux différents modules de Formations et Certifications se déroulant dans le Val de Marne est entièrement gérée par le District du Val de Marne de Football.



Comment s'inscrire ?



Formation Educateur

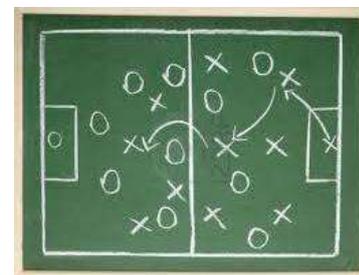
- Se connecter à l'adresse <https://districtvaldemarne.fff.fr>
- Cliquer sur « **FORMATIONS** » puis « **INSCRIPTION EDUCATEURS** »
- Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité en bas de page
- « Consulter la liste des sessions »
- Choisir sa formation « **94** » puis «**Récupérer le dossier de candidature**» à compléter et à enregistrer
- Cliquer sur «**s'inscrire à la formation**», afin de formaliser son inscription
- Ajouter en pièce jointe votre dossier candidature intégralement rempli puis valider votre inscription

Comment payer ?



Paielement de la formation, soit :

- **Prélèvement club :**
Courriel officiel du club, confirmant la prise en charge de la formation
- **Virement bancaire (RIB Joint):**
Envoyer par mail la preuve du virement (photo)+
nom / prénom / formation concernée
- **Chèque :**
A déposer au District ou à envoyer par courrier
- **Espèces :**
A déposer au District



VERS QUI S'ADRESSER ?

Au **01.55.96.11.02**

Mail : formation@districtvaldemarne.fff.fr



ATTENTION !! Les dossiers ne seront validés qu'à réception du règlement.



Afin de vous accompagner au mieux dans votre processus de formation, d'optimiser votre confort sur notre site à distance de commerces, de maintenir les moments d'échanges et de partages,

le District continuera à vous proposer une offre de restauration à 10€/jour
(Le règlement sera à réaliser le jour même et uniquement en chèque ou espèces)



PLANNING DES FORMATIONS 2021-2022

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
18/11/2021	19/11/2021	CAP CHARENTON
06/01/2022	07/01/2022	DISTRICT
03/02/2022	04/02/2022	VISIO
14/04/2022	15/04/2022	DISTRICT
16/05/2022	17/05/2022	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
24/02/2022	25/02/2022	ANNULE
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
21/02/2022	22/02/2022	ANNULE

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
25/11/2021	26/11/2021	DISTRICT
13/01/2022	14/01/2022	VISIO
10/02/2022	11/02/2022	VISIO
17/03/2022	18/03/2022	DISTRICT
02/06/2022	03/06/2022	DISTRICT
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
28/04/2022	29/04/2022	MAROLLES
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
25/04/2022	26/04/2022	ANNULE

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
21/10/2021	22/10/2021	DISTRICT
02/12/2021	03/12/2021	DISTRICT
20/01/2022	21/01/2022	VISIO
17/02/2022	18/02/2022	VISIO
24/03/2022	25/03/2022	DISTRICT

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
15/11/2021	16/11/2021	BOISSY FC
13/12/2021	14/12/2021	PARC DU TREMBLAY
27/01/2022	28/01/2022	VISIO
07/03/2022	08/03/2022	ANNULE
07/04/2022	08/04/2022	DISTRICT

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
24/01/2022	25/01/2022	VISIO
03/03/2022	04/03/2022	ORLY
19/04/2022	20/04/2022	THIAIS

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
14/02/2022	15/02/2022	VISIO
14/03/2022	15/03/2022	PARC DU TREMBLAY
20/06/2022	21/06/2022	THIAIS

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
09/12/2021	10/12/2021	DISTRICT
05/05/2022	06/05/2022	ANNULE
Module U6-U7 - Module 5-6 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
02/03/2022	02/03/2022	ANNULE
04/05/2022	04/05/2022	ANNULE

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
22/11/2021	23/11/2021	DISTRICT
03/03/2022	04/03/2022	DISTRICT
Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité
26/03/2022	02/04/2022	ANNULE
14/05/2022	21/05/2022	ANNULE

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)		
Date Début	Date Fin	Localité
04/12/2021	04/12/2021	PARC DU TREMBLAY

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité
12/03/2022	12/03/2022	PARC DU TREMBLAY
28/05/2022	28/05/2022	PARC DU TREMBLAY
23/06/2022	23/06/2022	PARC DU TREMBLAY

Procès-Verbaux

COMMISSION DEPARTEMENTALE CDPME

Procès-verbal N°4 Réunion (restreinte) du 11 mai 2022

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

La Commission CDPME est là dans un but préventif, c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information :

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent, si absence des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

CHEVILLY LARUE / FC NOGENT - Match de championnat- SENIORS D2.A du 26/05/2022 à 15h00

Dossier d'organisation du match sensible initié par le club VISITEUR.

La commission prend connaissance de la demande transmise par le club **FC NOGENT**

La CDPME indique que cette rencontre sera couverte comme suit :

- 1 arbitre officiel à la charge du club recevant,
- 2 arbitres assistants à la charge du club recevant,
- 1 délégué officiel à la charge du club visiteur,
- **Match classé sensible**

CRETEIL FUTSAL US / VSG Futsal – Match de Championnat Futsal D1 du 16/05/22 à 21h00

La CDPME confirme cette rencontre en "MATCH SENSIBLE"

Et

A défini la procédure suivante pour cette rencontre : **MATCH A HUIS CLOS**

- Ouverture de l'installation à 19H30

Gymnase Casalis 33 avenue du Docteur Casalis à Créteil

- Les équipes devront être impérativement présentes avant 20h00

Composition des personnes autorisées à pénétrer sur l'installation :

- joueurs maxi par équipe – *selon les règlements de la compétition*
- 2 Dirigeants maxi par équipe et 1 éducateur
- le référent sécurité de l'équipe

- les arbitres officiels du District
- les délégués officiels du District
- les observateurs CDA
- le représentant de la Commission Futsal du District

Toutes les personnes devront obligatoirement être identifiées et présenter aux délégués officiels leur licence valide pour la saison 2021/2022.

- Fermeture des installations à 20h05.

- La rencontre débutera à 21h00

Les équipes devront avoir quitté les installations du Gymnase au plus tard à 22h30.

La procédure est transmise aux clubs concernés, aux Arbitres Officiels et aux Délégués Officiels, aux Représentants des Commissions Concernées et à la Mairie de Créteil et au « Référent Police » de la préfecture de Créteil pour mise en place du Dispositif.

La CDPME indique que cette rencontre sera couverte comme suit :

- 2 arbitres officiels à la charge du club recevant,
- 2 délégués officiels à la charge du District,
- Police Nationale

En cas de non respect des présentes recommandations, les équipes pourront faire l'objet de sanctions.

Prochaine réunion de la CDPME : sur convocation

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 10 Mai 2022

Président : M. COMBAL

Présents : Mme POLICON, NYEMBAL, M. BOUSSARD, BRUNET, LEFEUVRE.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.



IMPORTANT

Les ½ finales de toutes les Coupes auront lieu le jeudi 26 mai 2022 (date butoir) les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Aucune rencontre ne sera jouée après cette date.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

PARC DU TREMBLAY Courriel du Service Sport du 06/12/2021

Avis de fermetures :

-26 MAI 2022

La commission demande aux clubs qui sont susceptibles de jouer au Tremblay à ces dates de bien vouloir prévenir le secrétariat du District pour tout report ou changement de terrain (avant 12 h le vendredi) Si non match perdu.

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

23389064 – VITRY CA 2 / VITRY ES 1 Séniors D1.A du 15/05/22

Courriels et accords des 2 clubs via foot club du 10/05/22.

Accord de la Commission, match avancé au 14/05/22 à 19h00.

23840873 – BLED FC / VAL DE FONTENAY AS Séniors D4.B du 08/05/22

Match non joué (fermeture annoncée du parc du Tremblay depuis le début de la saison et répétée sur tous les PV de la Commission).

La Commission décide match perdu pour erreur administrative à BLED FC (0 point / 0 but) pour attribuer le gain à Val de Fontenay (3 points / 0 buts).

23390595 – MAISONS ALFORT FC 2 / ALFORTVILLE US 2 séniors D2.B du 08/05/22

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre.

La Commission enregistre le 3ème forfait de l'équipe d'Alfortville US 2, entraînant son forfait général.

23735048 – CHEVILLY LARUE ELAN 1 / BONNEUIL CSM 2 Séniors D2.A du 08/05/22

Lecture de la feuille de match (équipe incomplète en cours de partie).

La Commission décide match perdu par pénalité à Bonneuil CSM 2 (-1 point / 0 but) pour attribuer le gain à Chevilly Larue Elan 1 (3 points / 3 buts).

COUPE VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

Seniors :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	11 et 12 Juin 2022	

COUPE SENIORS Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

Amitié :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	11 et 12 Juin 2022	

24506253 – NOGENT FC 2 / SUCY FC 2 ½ finale Séniors du 26/05/22

Accords des 2 clubs via foot club du 05/05/22.

Accord de la Commission, match avancé au 24/05/22 à 19h45.

CHAMPIONNAT CDM

23839108- VILLIERS ES 5 / VINCENNOIS SP 5 CDM D2 du 22/05/22

Accords des 2 clubs via foot club du 10/05/22.

Accord de la Commission, match avancé au 15/05/22.

COUPE CDM

24506263- VILLIERS ES 5 / SUPREMES BELIERS 5 ½ finale du 26/05/22

Accords des 2 clubs via foot club du 10/05/22.

Accord de la Commission, match avancé au 22/05/22.

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

CDM :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

CHAMPIONNAT ANCIENS

COUPE ANCIENS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE ANCIENS

Anciens :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

24506264 – FONTENAY US 11 / MACCABI CRETEIL ou VILLIERS ES 11 ½ finale Anciens du 22/05/22

Erreur administrative, cette rencontre est programmée le 26/05/22 à 09h30. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

CHAMPIONNAT + 45 ANS

23841780 – CHAMPIGNY FC 94 / THIAIS FC 12 + 45 ans.A du 22/05/22

2 matchs le même jour.

Compte tenu de la modification du calendrier, la Commission neutralise cette rencontre. La commission vous autorise à jouer cette rencontre en semaine avant le 05/06/22.

COUPE + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

+ 45 Ans :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

24506274 – BOISSY FC 12 / ARRIGHI AS 12 ½ finale + 45 ans du 22/05/22

Erreur administrative, cette rencontre est programmée le 26/05/22 à 09h30. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

CHAMPIONNAT +55 ans

COUPE VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

Seniors et Amitié :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	3 mai 2022
Finale	11 et 12 Juin 2022	

24506282 – CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R.SP / APSAP PARIS ½ finale Entreprise du 22/05/22

Courriers et accords des deux clubs du 10/05/22.

Accord de la Commission, match avancé au 21/05/22.

CHAMPIONNATS FEMININS

24279624 – LE PERREUX ASF 1 / VINCENNES CO 2 séniors et U18 féminines du 14/05/22

Courriel de l'équipe de Le Perreux du 10/05/22 (demande de report du match au 16/05/22 à 20h & refus de Vincennes CO 2).

La Commission demande aux deux clubs de trouver un accord pour disputer cette rencontre (accord à transmettre au District pour sa réunion du 17/05/22)

24279359 – VINCENNES CO / PORTUGAIS ACA. CHAMPIGNY U15 féminines du 08/05/22

Match non joué.

La Commission reporte le match au 23/05/22.

COUPE FEMININES

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE FEMININES **Séniors**

Séniors VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE FEMININES U15

U15 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	effectué
Finale	12 Juin 2022	

DEPARTEMENTALE JEUNES

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

U20 DISTRICT :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	11 Juin 2022	

24488160 – ST MAUR LUSITANOS 20 / CHEVILLY LARUE ELAN 20 ¼ de finale U20 du 11/05/22

Courriers de Chevilly Larue et du service des sports de St Maur du 09/05/22.

Compte tenu de l'indisponibilité du terrain de St Maur (2 matchs en même temps).La Commission inverse cette rencontre se déroulera le 11/05/22 à 20h au Parc des Sports de Chevilly Larue.

CHAMPIONNAT U18

23451264- KREMLIN BICETRE CSA 1 / SUCY FC 1 U18 D2.A du 08/05/22

Lecture de l'arrêté municipal, courriers et accords des 2 clubs.

Accord de la Commission, match le 25/05/22 à 19h30 au stade des Esselières au Kremlin Bicêtre.

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

U18 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

24485867- VINCENNES CO 1 / CRETEIL LUSITANOS US 1 U18 ½ finale du 22/05/22

Reprise du dossier, courriels et accords des 2 clubs via footclub du 05/05/22.

Accord de la Commission, match le 26/05/22 à 13h00 au stade Léo Lagrange à Paris 12.

CHAMPIONNAT U16

23452141 – BREVANNES FC 1 / FRESNES AAS 1 U16 D3.B du 08/05/22

Reprise du dossier.

La Commission reprogramme cette rencontre le 22/05/22 à 13h00 au stade Maurice Prévault à Boissy St Léger.

23452145 – ARCUEIL COM 1 / BREVANNES FC 1 U16 D3.B du 15/05/22

Courriels et accords des 2 clubs (via footclub) du 10/05/22

Accord de la Commission, match le 14/05/22 à 18h00 au stade Louis Frebault à Arcueil.

23452230 – ST MAUR VGA US 3 / LIMEIL BREVANNES AJ 1 U16 D3.A du 08/05/22

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 2ème forfait de l'équipe de VGA St Maur 3.

23824347 – KREMLIN BICETRE CSA / NOGENT FC 2 U16 D4.A du 08/05/22

Lecture de l'arrêté municipal et courrier de Kremlin Bicêtre du 06/05/22.

La Commission reprogramme cette rencontre le 22/05/22 à 13h00 au stade des Esselières au Kremlin Bicêtre.

23824480 – JOINVILLE RC 4 / CHOISY AS 4 U16 D4.B du 08/05/22

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 3ème forfait du club de Choisy AS, entraînant son forfait général. Avis aux clubs concernés.

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

U16 VDM	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	03 mai 2022
Finale	12 Juin 2022	

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

U16 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

Coupe District U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 DISTRICT

U16 DISTRICT	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	12 Juin 2022	

24506316 – RUNGIS US 1 / VITRY 94.2 CA 1 U16 ½ finale District du 26/05/22

Courriels et accords des 2 clubs (via footclub).

Accord de la Commission, match le 22/05/22 à 13h00.

CHAMPIONNAT U14

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

U14 VDM	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	26 Mai 2022	Effectué
Finale	11 Juin 2022	

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

U14 AMITIE

½ Finale

Finale

Dates des Rencontres

26 Mai 2022

11 Juin 2022

Dates des tirages

Effectué

Coupe District U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 DISTRICT

U14 « DISTRICT »

½ Finale

Finale

Dates des Rencontres

26 Mai 2022

11 Juin 2022

Dates des tirages

Effectué

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 09 mai 2022

Membres : Mme RANSOU Virginie et MM. FETOUS Lakhdar, GRESSIEN Georges.

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : Mmes GUILIANI Patricia, NAZICAL Marie-Ange, et MM. AMSELLEM Emile, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée) :

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la F.M.I sera amendée de 50€ par équipe.

En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : [une feuille de match papier doit être remplie par le club recevant](#) qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL IMPORTANT :

Pour la phase 2 des critères U11 et U13 :

Redonner les droits (CODES) aux responsables d'équipes pour qu'ils puissent avoir accès aux F.M.I (Via FOOTCLUB).

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,

il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, ou à la tecchnique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT

par Courrier postal : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

- 131, Boulevard des Alliés -

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence. Exemple 1 : équipe A

/équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

CRITERIUM U11

FRESNES A.A.S. / VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS U11 G4 ABCD

du 09/04/2022

Courrier de : VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 11/04/2022

Reprise du dossier.

La Commission notant l'absence non excusée de FRESNES A.A.S., amende de 40€ (voir tableau des amendes)

Audition de : Mr. BEL FEKIH Sabri (VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS)

Considérant que l'éducateur de VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS a confirmé s'être déplacé en autocar à Fresnes avec deux équipes U11 et une équipe U10,

Considérant que le club de FRESNES A.A.S a confirmé les rencontres par sms pour trois équipes,

Considérant qu'à son arrivée à Fresnes seule une équipe U10 de FRESNES A.A.S était présente, sans avoir prévenu les adversaires de l'absence des deux autres équipes U11,

Considérant le rapport de Mr ETIENNE Régis Commissaire du District présent sur site confirmant l'absence des deux équipes U11.

La Commission :

-Rappelle au club de Fresnes AAS de respecter les engagements avec les équipes & éducateurs adverses.

CHALLENGE REGIONAL U10 - U11

LES CLUBS QUALIFIES POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE :
DU SAMEDI 21 MAI 2022 RDV à 13h30 Stade Mimoun à Thiais

ARCUEIL COSM / CHARENTON CAP / CHOISY LE ROI AS / CRETEIL LUSITANOS US / JOINVILLE RC / LE PERREUX ASF / VILLEJUIF US / VILLENEUVE ACADEMIE FC.

COUPE FUTSAL U13

LES 4 CLUBS QUALIFIES POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE :
DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2022 RDV à 13h30 Palis des Sports de Vitry/Seine

BONNEUIL CSM / CHARENTON CAP / FRESNES AAS / JOINVILLE RC

INFOS CLUBS

La Commission a décidé de ne pas AMENDER la journée du SAMEDI 16 AVRIL 2022 (Week-End de Pâques) pour l'ensemble des catégories.

SAISON : 2021 - 2022

N°14 - JOURNAL DES AMENDES EN FOOT D'ANIMATION (PV DU 11/04/2022)

<u>CLUBS</u>	<u>CLUBS AMENDES</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
500494	FRESNES A.A.S.	Absence à convocation	FRESNES A.A.S. / VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS U11 G4 ABCD du 09/04/2022	40,00 €

CHALLENGE CLUB : RECAPITULATIF GENERAL (SAISON 2021-2022)

Club	Points Acquis	Points Perdus Reunion ECF	Points Perdus U7	Points Perdus U9	Points Perdus U11	Points Perdus U13	Points Perdus CR	Points Perdus Festival U13	Points Perdus VDM Futsal U11	Points Perdus VDM Futsal U13	Solde
ALFORTVILLE US	60	0	0	0	12	6	0	0	0	0	42
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	60	2	3	4	2	2	0	0	0	0	47
ASOMBA	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
AVENIR SPORTIF D'ORLY	60	0	1	0	0	6	0	0	0	0	53
BOISSY F.C.	60	0	0	0	4	4	0	2	0	0	50
BONNEUIL S/MARNE C.S.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
BRY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CA VITRY94.2	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CACHAN C.O.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
CAUDACIENNE ENT.S.	60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	59
CHAMPIGNY F.C. 94	60	0	4	3	0	8	0	0	0	0	45
CHARENTON C.A.P.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
CHEVILLY LA RUE ELAN	60	2	4	0	2	2	0	0	0	0	50
CHOISY LE ROI A.S.	60	0	0	0	16	8	0	0	0	0	36
CRETEIL LUSITANOS F. US	60	0	1	0	2	3	0	0	0	0	54
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	60	0	2	3	8	2	0	0	0	0	45
ENT.SANTENY MANDRES	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58
FONTENAY SS/BOIS U.S.	60	0	0	0	10	14	2	0	0	0	34
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
FRESNES A.A.S.	60	2	0	1	0	0	0	0	0	0	57
GENTILLY ATHLETIC CLUB	60	2	3	3	2	2	0	0	0	0	48
HAY LES ROSES C.A.	60	0	2	3	4	8	0	0	0	0	43
JOINVILLE R.C.	60	0	0	0	2	12	0	0	0	0	46
KREMLIN BICETRE C.S.A.	60	0	4	0	2	2	0	0	0	0	52
LIMEIL BREVANNES A.J.	60	0	0	2	4	0	0	0	0	0	54
LUSITANOS ST MAUR U.S.	60	0	0	1	4	6	0	0	0	0	49
MAISONS ALFORT F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
MAROLLES F.C.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
NOGENT S/MARNE F.C.	60	0	3	1	2	0	0	0	0	0	54
NOISEAU STE S.	60	0	0	2	2	0	0	0	0	0	56
OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ORMESSON U.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
RUNGIS U.S.	60	0	4	0	6	2	0	0	0	0	48
ST MANDE F.C.	60	0	1	1	0	0	0	0	0	0	58

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	0	4	1	0	16	0	0	0	0	29
SUCY F.C.	60	0	0	0	2	2	0	0	0	0	56
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	0	0	0	2	0	0	0	0	58
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	2	4	0	0	0	0	51
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	1	0	2	0	0	0	0	0	57
VILLEJUIF U.S.	60	2	1	14	24	0	0	0	0	0	19
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	0	1	1	6	0	0	0	0	0	52
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	60	0	2	0	2	2	0	0	0	0	54
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VINCENNOIS C.O.	60	0	1	0	0	0	0	0	0	0	59
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

ANNEXE FINANCIERE	
Disqualification Festival U13, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	30,00 €
Disqualification Festival U13.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13.	40,00 €
Disqualification Festival U13 - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification Challenge Régional - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification Challenge Régional - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification Challenge Régional - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - Finale. Forfait non-avisé FESTIVAL U13 - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I.)	50 € / équipe

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 09/05/2022

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mmes POLICON - M. TAVENOT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

TOURNOIS

Catégorie : U11 Féminines

Club : **VGA SAINT-MAUR FF**

Date : 26/05/2022

Adresse : Stade Cheron Avenue Pierre Brossolette
94100 SAINT-MAUR

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du **26/05/2022**
Veuillez indiquer l'adresse du stade dans votre règlement de la manifestation.

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là.
En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés
qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (Art. 25.5 du
R.S.G du District du Val de Marne)

Catégorie : U13 Féminines

Club : **VGA SAINT-MAUR FF**

Date : 26/05/2022

Adresse : Stade Cheron Avenue Pierre Brossolette
94100 SAINT-MAUR

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du **26/05/2022**
Veuillez indiquer l'adresse du stade dans votre règlement de la manifestation.

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là.
En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés
qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (Art. 25.5 du
R.S.G du District du Val de Marne)

Catégorie : U11 Féminines
Club : US LUSITANOS SAINT-MAUR
Date : 11/06/2022
Adresse : Stade des Corneilles Boulevard des Corneilles
94100 SAINT-MAUR

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du **11/06/2022**
Veuillez indiquer l'adresse du stade dans votre règlement de la manifestation.

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là.
En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés
qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (Art. 25.5 du
R.S.G du District du Val de Marne)

Catégorie : U11 Garçons
Club : US LUSITANOS SAINT-MAUR
Date : 12/06/2022
Adresse : Stade des Corneilles Boulevard des Corneilles
94100 SAINT-MAUR

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi du **12/06/2022**
Veuillez indiquer l'adresse du stade dans votre règlement de la manifestation.

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là.
En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés
qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (Art. 25.5 du
R.S.G du District du Val de Marne)

JEUNES

U16 – D3 / B = RUNGIS US 2 / VALENTON FOOT ACA. 1 du 10/04/2022

Reprise du dossier.

Demande d'évocation du club de **VALENTON FOOT ACADEMIE 1** en date du 11/04/2022 sur
la qualification et la participation du joueur numéro 14 du club de **RUNGIS US 2** au motif que
ce dernier n'était pas inscrit sur la feuille de match et est rentré en seconde mi-temps.

**Suite au courrier (TARDIF) du club de RUNGIS US s'excusant de ne pouvoir être présent à
cette audition,**

La commission re-convoque pour sa réunion du LUNDI 16 MAI 2022 à 18 heures :

- L'arbitre de la rencontre
 - Les capitaines des deux équipes
 - Un dirigeant de chacune des équipes
 - Le joueur avec le numéro 14, lequel fait l'objet de cette demande d'évocation.
- Toutes ces personnes devront être munies de leurs licences et de leurs pièces d'identité.*

PRESENCE OBLIGATOIRE.

U18 D2/B = VILLIERS ES / ST MAUR US (2) du 24/04/22 - 23451350

La Commission statuera sur ce dossier lors de la prochaine réunion du 16/05/22.

SENIORS

SENIORS – D3 / A = ORMESSON US 2 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 du 24/04/2022

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'évocation en date du 29/04/2022 du club de CHEVILLY LARUE ELAN pour la participation au cours des cinq dernières rencontres de championnat de trois joueurs ayant effectivement joué tout ou partie de plus de 10 rencontres en équipe supérieure.

Pris connaissance de la demande d'évocation pour le dire recevable en la forme, Agissant sur le fondement des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort la commission dit l'évocation **IRRECEVABLE** car elle ne rentre pas dans le champ d'application d'une évocation, soit :

- Participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match,*
- Inscription sur la feuille de match en tant que joueur d'un joueur licencié, d'un joueur suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club ou d'un joueur non licencié*
- Acquisition d'un droit indu par une infraction répétée aux règlements,*
- Inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet d'une procédure de délivrance du Certificat International de transfert,*
- Infraction définie à l'article 207 des présents règlements.*

Par ces motifs, la commission dit qu'il n'y a pas lieu à évocation et confirme le résultat acquis sur le terrain

SENIORS D1 = CHAMPIGNY FC 2 / VITRY ES du 24/04/22- 23389051

La Commission statuera sur ce dossier lors de la prochaine réunion du 16/05/22.

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion restreinte du Lundi 09 Mai 2022

Président : M. J.J. FOPPIANI

Présent : V. MONNEY

Pour Information, la Commission Futsal se réunit tous les LUNDIS.

Merci de nous transmettre vos demandes de modifications le lundi midi au plus tard.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

23974565 : CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 29/04/22 FUTSAL D1

Réception de la feuille de match. Présence des 2 équipes et des 2 arbitres. Rencontre non disputée pour non disponibilité du créneau horaire dans le gymnase.

La Commission demande à CRETEIL PALAIS FUTSAL de bien vouloir lui fournir les informations relatives à cette indisponibilité pour sa réunion du 16/05/2022 avant 14h00.

23974556 : CAL 94 FUTSAL 1 / CHAMPIGNY FC 2 Futsal D1 du 13/03/22

Reprise du dossier en retour de la Commission de Discipline du 12 Avril 2022 sanctionnant le club de CAL 94 FUTSAL 1 comme suit :

- **3 matchs fermes et 3 matchs avec sursis de suspension de gymnase pour des utilisations répétées d'engins pyrotechniques et engins explosifs**
- **Désignation d'un délégué à la charge du club de CAL 94 FUTSAL 1 sur les 2 derniers matchs à domicile.**

La Commission demande au club de CAL 94 FUTSAL 1 de bien vouloir lui transmettre au plus vite l'adresse du (des) gymnase(s) de substitution hors de la commune pour les 2 dernières rencontres à domicile avec les horaires associés pour les dates du :

- **14 mai 2022 contre VITRY ASC, fournir l'adresse du gymnase de remplacement**

Non réception de l'adresse du gymnase de remplacement pour la rencontre du 14/05/2022 contre VITRY ASC.

La commission informe le club de CAL 94 FUTSAL en cas de non réception de l'adresse d'un gymnase de remplacement en dehors de la commune de CHEVILLY LARUE avant vendredi 13/05/2022 12h00, le match sera donné perdu par pénalité à l'équipe de CAL 94 FUTSAL 1

23974964 : VITRY CA 2/ CAL 94 FUTSAL 2 Futsal D1 du 26/05/2022

Réception du dossier en retour de la Commission de Discipline du 03 Mai 2022 sanctionnant le l'équipe de VITRY CA 2 comme suit :

- **2 matchs fermes de suspension de gymnase pour envahissement de l'installation à compter du 02/05/2022**

La Commission demande au club de VITRY CA de bien vouloir lui transmettre l'adresse du gymnase de substitution hors de la commune de VITRY SUR SEINE pour la dernière rencontre à domicile avec l'horaire associé.

FUTSAL D2

24062382 : C NOUES / CHOISY LE ROI AS Futsal D2 du 08/10/21 remis au 22/05/22

Courriel du club de C'NOUES et de la municipalité, en date du 13 avril 2022, confirmant l'indisponibilité du gymnase Léo Lagrange jusqu'à la fin de saison et proposant un créneau le mardi à 20h 30 au gymnase Yves Carlier rue Entrecamento à Villiers sur Marne pour disputer les derniers matchs officiels de la saison.

La commission fixe la rencontre au mardi 24/05/22. Prévenir l'équipe adverse

Coupe Du Val De Marne Futsal

24498653 : CHAMPIGNY CF 2 / CHAMPIGNY CF 1 Coupe Futsal du 30/04/2022

Courriel du 27/04/2022 du club de CHAMPIGNY CF déclarant forfait pour l'équipe de CHAMPIGNY CF 2.

La commission prend note et déclare CHAMPIGNY CF1 qualifiée pour la poursuite de la compétition.

24506240 : CRETEIL FUTSAL 2 / VSG FUTSAL 1 Coupe Futsal du 06/05/2022

Courriels du 29/04 et du 03/05/2022 du club de CRETEIL FUTSAL US nous informant de l'indisponibilité du gymnase le 06/05/2022 et proposant de disputé la rencontre le lundi 16/05/2022 à 21h00 au gymnase CASALIS à CRETEIL

La commission fixe la rencontre au lundi 16/05/2022. Prévenir l'équipe adverse.

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 12 Mai 2022

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2021 / 2022 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Avis aux CLUBS !

Les matchs remis seront REPORTES à nouvelle date par la Commission d'Organisation des Compétitions

FORFAITS GENERAUX & DESENGAGEMENTS AVANT DEBUT DES COMPETITIONS

SENIORS D2.B :	ALFORTVILLE US (2)	VILLENEUVE ABLON US	
SENIORS D3.A :	VALENTON CS (1)	CHEVILLY LARUE	
SENIORS D3.B :	OLYMP. PARIS ESPOIR (1)	ALFORTVILLE FC (2)	
SENIORS D4.A :	BOSS TON FOOT (1)	ALFORTVILLE US (2)	
SENIORS D4.B :	VILLENEUVE ACAE FOOTBALL (1)	U14 D3.B :	CHENNEVIERES SFC (1)
U18 D1 :	ALFORTVILLE US	U14 D4.A :	ARCUEIL COSM (2)
U18 D3.A :	BOISSY FC	U14 D4.B :	ASOMBA (1)
U18 D3.B :	SFC CHENNEVIERES (1)	U14 D4.C :	LUSITANOS US
	ST MAUR VGA US (3)	U14 D4.D :	CHOISY AS (4)
	LIMEIL BREVANNES AJ (2)		ALFORTVILLE FC (1)
	SANTENY SL (1)	CDM D2 :	LIMEIL BREVANNES AJ (5)
U16 D2.A :	CACHAN CO (2)		NUEVO UNO (2)
U16 D3.A :	ALFORTVILLE US (2)	Anciens D2.B :	ULTRA MARINE AS
	VILLECRESNES US (1)	Anciens D3 :	TREMBLAY AJ (11)
U16 D4.A :	ALFORTVILLE FC (1)	Anciens D4 :	OPEK SPORTING CLUB
U16 D4.B :	LIMEIL BREVANNES AJ (2)		

MATCH(S) REPORTE(S) A UNE DATE ULTERIEURE

Toutes les rencontres sont fixées.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{er} appel de FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

CDM D1 : VILLENEUVOISE ANTILLAISE / VILLEJUIF US du 24/04/22

Match perdu au club recevant, sans réponse aux deux appels de Feuille manquante

Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

U16 D3/ C : JOINVILLE RC / MAISONS ALFORT FC 3 du 03/04/22

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général –

Non utilisation de la feuille de match informatisée.

Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement
- En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
- En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
 - ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :

Le tableau actualisé paraîtra sur le prochain e-foot.

ANNEXES

AMENDES

Club :	521869	ALFORTVILLE US						
Dossier :	20214992	du	11/05/2022	Seniors D2 (94)/ Phase Unique	Poule B	23390595	08/05/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	96	3eme Forfait Entraînant Forfait General			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	96	Amende : 3eme Forfait Entraînant Forfait General			10/05/2022	10/05/2022		100,00€

Club :	500012	CHARENTON C.A.P.						
Dossier :	20196357	du	06/05/2022	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 2	Poule B	24383795	24/04/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	92	Feuille De Match Irreguliere			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	92	Amende : Feuille De Match Irreguliere			03/05/2022	03/05/2022		9,50€

Club :	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN						
Dossier :	20196351	du	06/05/2022	U18 D3 (94)/ Phase Unique	Poule B	23822970	24/04/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			03/05/2022	03/05/2022		9,50€

Club :	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.						
Dossier :	20193932	du	08/05/2022	Seniors D1 (94)/ Phase Unique	Poule U	23389054	08/05/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	75	Demande Tardive de Délégué			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	75	Demande tardive de Délégué			10/05/2022	10/05/2022		46,00€

Club :	542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.						
Dossier :	20215039	du	11/05/2022	U16 D3 (94)/ Phase Unique	Poule C	23452230	08/05/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	95	2eme Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	95	Amende : 2eme Forfait			10/05/2022	10/05/2022		40,00€

Total Général :	205,00€
-----------------	---------

Classements Officiels

Seniors D1 (94) / Phase Unique		Poule U										1	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Le Perreux Fr 1	41	19	13	2	4	0	0	0	0	34	16	18
2	Lusitanos Us 2	41	19	13	2	4	0	0	0	0	44	14	30
3	Sucy F.C. 2	36	19	11	3	5	0	0	0	0	35	22	13
4	Rungis U.S. 2	29	19	9	2	8	0	0	0	0	27	28	-1
5	Vitry E.S. 1	28	19	9	1	9	0	0	0	0	31	31	0
6	Vitry Ca 2	27	19	8	3	8	0	0	0	0	29	25	4
7	Choisy Le Roi As 2	26	19	8	2	9	0	0	0	0	34	42	-8
8	Villejuif U.S. 2	22	19	7	1	11	0	0	0	0	21	35	-14
9	Cachan Asc Co 1	19	19	5	5	9	0	1	1	0	18	27	-9
10	Bonneuil Csm 1	19	19	6	1	12	0	0	0	0	19	29	-10
11	Champigny Fc 2	19	19	5	5	9	0	1	1	0	29	39	-10
12	Limeil Brevannes Aj 1	18	19	5	3	11	0	0	0	0	22	35	-13

Seniors D2 (94) / Phase Unique		Poule A										2	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Chevilly Larue Elan 1	39	19	16	2	1	0	11	1	0	58	7	51
2	Nogent Fc 1	39	18	11	6	1	0	0	0	0	42	17	25
3	Ormesson U.S. 1	36	20	10	6	4	0	0	0	0	43	33	10
4	Villiers Es 1	31	20	9	4	7	0	0	0	0	45	35	10
5	Ivry Foot Us 3	29	19	9	2	8	0	0	0	0	35	28	7
6	Creteil Uf 1	28	19	7	7	5	0	0	0	0	33	22	11
7	Gentilly Ac 1	27	20	7	7	6	0	1	0	0	26	39	-13
8	St Maur Vga 2	22	20	5	7	8	0	0	0	0	31	37	-6
9	Le Perreux Fr 2	19	20	5	4	11	0	0	0	0	18	30	-12
10	Bonneuil Csm 2	15	19	4	4	11	0	1	1	0	26	51	-25
11	Arcueil Com 1	12	19	3	4	12	0	1	1	0	23	48	-25
12	Vitry E.S. 2	9	19	2	3	14	0	0	0	0	15	48	-33
13	Villecresnes Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D2 (94) / Phase Unique		Poule B										3	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Ablon U.S 1	37	14	12	1	1	0	0	0	0	38	8	30
2	Thiais F.C. 1	33	15	10	3	2	0	0	0	0	38	18	20
3	Charenton Cap 2	24	14	7	4	3	0	1	1	0	28	16	12
4	Fontenay Us 2	22	15	7	1	7	0	0	0	0	39	50	-11
5	A.S. Ultra Marine Vi 1	22	16	7	1	8	0	0	0	0	32	36	-4
6	Maisons Alfort Fc 2	20	15	6	2	7	0	0	0	0	24	33	-9
7	Vitry Ca 3	20	16	5	5	6	0	0	0	0	33	37	-4
8	Fresnes A.A.S. 1	20	16	6	2	8	0	0	0	0	34	33	1
9	St Mandé Fc 1	11	15	3	2	10	0	0	0	0	13	29	-16
10	Cachan Asc Co 2	7	16	2	1	13	0	0	0	0	22	41	-19
11	Boissy F.C. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Alfortville Us 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 (94) / Phase Unique		Poule A										4	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nogent Fc 2	37	15	12	1	2	0	0	0	0	45	18	27
2	Kremlin Bicetre Csa 1	29	14	9	2	3	0	0	0	0	44	23	21
3	Asomba 1	24	14	7	3	4	0	0	0	0	43	34	9
4	Chevilly Larue Elan 2	19	14	6	1	7	0	0	0	0	28	37	-9
5	Bann'Zanmi 1	16	14	5	3	6	0	2	2	0	30	28	2
6	Villeneuve Ablon U.S 2	15	13	4	3	6	0	0	0	0	30	35	-5
7	Fresnes A.A.S. 2	14	14	3	5	6	0	0	0	0	22	31	-9
8	Ormesson U.S. 2	13	14	4	1	9	0	0	0	0	30	35	-5
9	Villiers Es 2	10	14	3	1	10	0	0	0	0	26	57	-31
10	Valenton Cs 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 (94) / Phase Unique		Poule B										5	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Marolles Fc 1	31	14	9	4	1	0	0	0	0	45	24	21
2	Hay Les Roses Ca 1	28	15	8	4	3	0	0	0	0	41	20	21
3	Charenton Cap 3	28	14	8	4	2	0	0	0	0	38	27	11
4	Bry F.C. 1	27	14	8	3	3	0	0	0	0	47	29	18
5	Thiais F.C. 2	24	14	7	3	4	0	0	0	0	50	17	33
6	Vitry E.S. 3	14	14	4	2	8	0	0	0	0	34	42	-8
7	Limeil Brevannes Aj 2	14	14	4	2	8	0	0	0	0	34	45	-11
8	A.S. Ultra Marine Vi 2	7	13	1	4	8	0	0	0	0	14	62	-48
9	Port. Aca Champigny 1	3	14	1	0	13	0	0	0	0	17	54	-37
10	O. Paris Espoir 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D4 (94) / Phase Unique		Poule A										42	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Caudacienne Es 1	49	21	16	1	4	0	0	0	0	75	37	38
2	St Mande Fc 2	48	21	16	0	5	0	0	0	0	58	34	24
3	Thiais F.C. 3	43	22	13	4	5	0	0	0	0	64	37	27
4	Le Perreux Fr 3	43	21	14	1	6	0	0	0	0	68	40	28
5	Creteil Uf 2	38	21	12	3	6	0	1	1	0	73	41	32
6	Santeny SI 1	38	22	12	2	8	0	0	0	0	58	41	17
7	Es Sourds Vitry 1	35	21	11	2	8	0	0	0	0	48	35	13
8	Arcueil Com 2	28	21	8	4	9	0	0	0	0	44	43	1
9	Marolles Fc 2	27	21	8	3	10	0	0	0	0	50	41	9
10	Caudacienne Es 2	19	21	5	4	12	0	0	0	0	38	54	-16
11	Phare S. Zarzisien 1	18	22	6	0	16	0	0	0	0	49	74	-25
12	Boissy U.J. 1	8	21	3	0	17	1	0	0	0	44	115	-71
13	Lusitanos St Maur 3	6	21	2	0	19	0	0	0	0	22	99	-77
14	Boss Ton Foot 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Villeneuve Afc 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D4 (94) / Phase Unique		Poule B										43	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Vers L'Avant 1	63	23	21	1	1	0	1	0	0	103	39	64
2	Bled Fc 1	55	23	18	2	3	0	1	0	0	105	32	73
3	Villeneuve Afc 1	54	23	18	1	4	0	1	0	0	90	23	67
4	Val De Fontenay As 1	47	23	15	2	6	0	0	0	0	82	39	43
5	As Zenaga 1	32	23	10	2	11	0	0	0	0	55	69	-14
6	Boissy F.C. 2	29	23	9	3	11	0	1	1	0	54	60	-6
7	Fc Vitry 94 Academie 1	27	23	9	0	14	0	0	0	0	63	68	-5
8	Nogent Fc 3	25	23	8	1	14	0	0	0	0	53	65	-12
9	Gentilly Ac 2	25	23	8	2	13	0	1	0	0	44	63	-19
10	Olymp. Club Ivry 1	23	23	7	3	13	0	1	1	0	57	81	-24
11	Bry F.C. 2	22	23	6	5	12	0	1	1	0	57	50	7
12	Mimosa Mada-Sport 1	22	23	7	3	12	1	1	0	0	48	88	-40
13	Villecresnes Us 2	20	23	7	2	13	1	2	2	0	46	91	-45
14	Bann'Zanmi 2	12	23	4	1	17	1	0	0	0	35	122	-87

Cdm D1 (94) / Phase Unique		Poule U										30	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Supremes Beliers 5	33	13	11	0	2	0	0	0	0	66	8	58
2	Villejuif U.S. 5	25	11	8	1	2	0	0	0	0	28	19	9
3	Villiers Franco Port 5	22	11	7	1	3	0	0	0	0	53	14	39
4	Branco De Creteil A 5	19	12	6	1	5	0	0	0	0	41	22	19
5	Maccabi Creteil Fc 6	15	11	5	0	6	0	0	0	0	31	35	-4
6	Kopp 97 5	10	11	3	1	7	0	0	0	0	25	33	-8
7	Port Aca Champigny 5	9	11	3	0	8	0	0	0	0	15	33	-18
8	Villeneuve Antill 5	-2	10	0	0	8	2	0	0	0	3	98	-95
9	Cachan Asc Co 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Cdm D2 (94) / Phase Unique		Poule U											39
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 5	22	9	7	1	1	0	0	0	0	41	13	28
2	Usjto Choisy 5	20	10	6	2	2	0	0	0	0	34	16	18
3	Villiers Es 5	20	11	6	2	3	0	0	0	0	39	17	22
4	Noiseau Ste S. 5	13	9	4	1	4	0	0	0	0	16	19	-3
5	Vincennes Sp 5	12	10	3	3	4	0	0	0	0	14	21	-7
6	Menuiblan As 5	9	10	3	0	7	0	0	0	0	14	27	-13
7	Arcueil Com 5	3	11	1	1	8	1	0	0	0	12	57	-45
8	Limeil Brevannes Aj 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Nueve Uno 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Nueve Uno 6	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D1 (94) / Phase Unique		Poule U											22
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Ivry Foot Us 11	37	18	12	2	4	0	1	1	0	56	24	32
2	Cachan Asc Co 11	35	18	11	2	5	0	0	0	0	59	32	27
3	Orly Ac 11	32	18	9	5	4	0	0	0	0	51	28	23
4	Ivry Desportiva Vima 11	30	18	9	3	6	0	0	0	0	33	33	0
5	Arrighi As 11	30	18	8	6	4	0	0	0	0	40	33	7
6	Rungis U.S. 12	24	18	5	9	4	0	0	0	0	32	25	7
7	Vincennes Co 11	24	18	6	6	6	0	0	0	0	41	34	7
8	Bry F.C. 12	22	18	7	1	10	0	0	0	0	37	33	4
9	Fontenay Us 11	22	18	5	7	6	0	0	0	0	33	40	-7
10	Supremes Beliers 11	21	18	5	6	7	0	0	0	0	29	41	-12
11	Veterans Bonneuil 11	18	18	4	6	8	0	0	0	0	28	53	-25
12	Le Perreux Fr 12	0	18	0	1	16	1	0	0	0	11	74	-63

Anciens D2 (94) / Phase Unique		Poule A											23
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 11	39	15	13	0	2	0	0	0	0	64	14	50
2	Kremlin Bicetre Csa 11	37	15	12	1	2	0	0	0	0	65	24	41
3	Port Aca Champigny 11	33	15	11	0	4	0	0	0	0	33	12	21
4	Maisons Alfort Fc 11	29	15	8	5	2	0	0	0	0	40	24	16
5	Fresnes A.A.S. 12	18	15	6	1	7	1	0	0	0	29	48	-19
6	St Mandé Fc 11	17	15	5	2	8	0	0	0	0	27	41	-14
7	Ent. Santeny Mandres 11	14	15	4	2	9	0	0	0	0	31	41	-10
8	Ormesson U.S. 11	14	15	4	2	9	0	0	0	0	22	31	-9
9	Noiseau Ste S. 11	9	15	2	3	10	0	0	0	0	16	55	-39
10	Joinville Rc 11	5	15	1	2	12	0	0	0	0	19	56	-37

Anciens D2 (94) / Phase Unique		Poule B											24
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Chevilly Larue Elan 11	27	14	9	1	3	1	0	0	0	48	25	23
2	Minhotos De Braga 11	25	13	8	1	4	0	0	0	0	34	23	11
3	Nogent Fc 11	22	12	7	2	3	0	1	1	0	30	17	13
4	Maccabi Creteil 11	21	13	7	0	6	0	0	0	0	30	30	0
5	Choisy Le Roi As 11	20	14	5	5	4	0	0	0	0	22	22	0
6	Villiers Es 11	18	12	5	3	4	0	0	0	0	27	13	14
7	Villeneuve Ablon U.S 11	18	13	6	0	7	0	0	0	0	24	27	-3
8	Asomba 13	16	13	4	4	5	0	0	0	0	8	12	-4
9	Villejuif U.S. 12	-1	14	0	0	14	0	1	1	0	16	70	-54
10	A.S. Ultra Marine Vi 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D3 (94) / Phase Unique		Poule A										28	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Fc 11	36	14	12	0	2	0	0	0	0	52	15	37
2	Cachan Asc Co 12	33	13	11	0	2	0	0	0	0	50	15	35
3	Villeneuve St G. Por 11	31	14	10	1	3	0	0	0	0	44	18	26
4	Villecresnes Us 11	19	13	6	1	6	0	0	0	0	24	17	7
5	Paris Lisbonne C 11	18	14	6	0	8	0	0	0	0	42	30	12
6	Portugais Vitry Ua 11	17	13	5	2	6	0	0	0	0	36	42	-6
7	Defense Nle Paris Cs 11	11	12	4	0	7	1	0	0	0	20	48	-28
8	Marolles En Brie Us 11	4	13	1	1	11	0	0	0	0	16	48	-32
9	Ent.Santeny Mandres 12	4	12	1	1	10	0	0	0	0	9	60	-51
10	Tremblay Aj 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D3 (94) / Phase Unique		Poule B										29	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Creteil Uf 12	33	13	11	0	2	0	0	0	0	65	14	51
2	Creteil Lusitanos Us 11	31	13	10	1	2	0	0	0	0	50	15	35
3	Thiais F.C. 11	26	13	8	2	3	0	0	0	0	50	25	25
4	Villeneuve Antill 11	24	14	8	0	6	0	0	0	0	49	36	13
5	Orly Ac 12	20	13	6	2	5	0	0	0	0	38	29	9
6	Maisons Alfort Fc 12	18	14	6	0	8	0	0	0	0	28	53	-25
7	Villejuif E. Benfica 11	10	13	3	2	8	0	1	1	0	22	45	-23
8	Gentilly Ac 11	8	13	2	2	9	0	0	0	0	16	41	-25
9	Port. Aca Champigny 12	3	14	1	1	11	1	0	0	0	13	73	-60
10	Arsenal Ac 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Anciens D4 (94) / Phase 1		Poule U										25	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Champigny Fc 11	38	14	12	2	0	0	0	0	0	78	6	72
2	Opej Sporting Club 1	34	14	11	1	2	0	0	0	0	68	34	34
3	F.C. D'Alfortville 11	22	16	6	4	6	0	0	0	0	46	58	-12
4	Marolles Fc 11	19	14	6	2	5	1	0	0	0	40	42	-2
5	Sucy F.C. 11	17	14	6	0	7	1	0	0	0	60	60	0
6	Apsap Mediballes 11	16	14	5	2	7	0	1	1	0	39	45	-6
7	Valenton F.A. 11	15	13	9	3	1	0	15	1	0	52	23	29
8	Fc Vitry 94 Academie 11	9	14	3	1	9	1	0	0	0	31	61	-30
9	Cristolienne La 11	9	14	2	3	9	0	0	0	0	27	50	-23
10	St Mandé Fc 12	3	15	1	0	14	0	0	0	0	13	75	-62
11	Ivry Portugais Trav. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	As Estoril 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1		Poule U										1513	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Ablon U.S 1	36	12	12	0	0	0	0	0	0	59	3	56
2	Maisons Alfort Fc 1	24	11	8	0	3	0	0	0	0	79	11	68
3	Choisy Le Roi As 1	23	10	7	2	1	0	0	0	0	51	20	31
4	Vitry Es 1	17	12	5	2	5	0	0	0	0	32	34	-2
5	Champigny F.C. 94 1	14	12	5	1	4	2	0	0	0	26	33	-7
6	Fresnes A.A.S. 1	9	11	3	1	7	0	1	1	0	22	46	-24
7	Villeneuve Afc 1	9	12	3	0	9	0	0	0	0	36	42	-6
8	St Maur Lusitanos 1	-1	12	0	0	12	0	1	1	0	4	120	-116
9	St Maur F. Fem Vga 4	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U18 D1 (94) / Phase Unique		Poule U										6	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Maisons Alfort Fc 1	31	14	10	1	3	0	0	0	0	50	17	33
2	Le Perreux Fr 1	31	15	10	1	4	0	0	0	0	60	22	38
3	Ivry Foot Us 2	31	14	10	1	3	0	0	0	0	44	23	21
4	Cachan Asc Co 1	29	14	10	0	4	0	1	1	0	59	21	38
5	Lusitanos Us 1	27	14	9	0	5	0	0	0	0	43	28	15
6	Ormesson U.S. 1	13	14	4	1	9	0	0	0	0	35	38	-3
7	Limeil Brevannes Aj 1	13	14	4	1	9	0	0	0	0	24	68	-44
8	Bonneuil Csm 1	7	14	2	1	11	0	0	0	0	15	54	-39
9	Champigny Fc 1	5	15	1	2	12	0	0	0	0	20	79	-59
10	Alfortville Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U18 D2 (94) / Phase Unique		Poule A										7	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 1	42	16	14	0	2	0	0	0	0	70	23	47
2	Vitry E.S. 1	40	16	13	1	2	0	0	0	0	61	17	44
3	Sucy F.C. 1	28	14	9	1	4	0	0	0	0	48	27	21
4	Fresnes A.A.S. 1	26	16	8	2	6	0	0	0	0	58	55	3
5	Vincennes Co 2	23	15	7	2	6	0	0	0	0	65	32	33
6	Kremlin Bicetre Csa 1	19	14	6	1	7	0	0	0	0	48	34	14
7	Villejuif U.S. 2	19	16	6	1	9	0	0	0	0	28	31	-3
8	Avenir Sportif Orly 1	13	15	4	1	10	0	0	0	0	33	47	-14
9	Hay Les Roses Ca 1	8	16	3	0	12	1	0	0	0	21	132	-111
10	Ecole Plesseenne De 1	6	16	2	1	12	1	0	0	0	36	70	-34

U18 D2 (94) / Phase Unique		Poule B										8	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	St Maur Vga 2	41	16	13	2	1	0	0	0	0	53	14	39
2	Villiers Es 1	36	16	11	3	2	0	0	0	0	73	36	37
3	Vitry 94.2 Ca 2	34	16	11	1	4	0	0	0	0	76	39	37
4	Maisons Alfort Fc 2	29	16	9	2	5	0	0	0	0	52	41	11
5	Thiais Fc 1	28	16	9	1	6	0	0	0	0	32	22	10
6	Rungis U.S. 2	18	16	6	0	10	0	0	0	0	37	41	-4
7	Villeneuve Ablon U.S 1	17	16	5	3	8	0	1	1	0	35	43	-8
8	Gentilly Ac 1	15	16	4	3	9	0	0	0	0	33	58	-25
9	St Mandé Fc 1	10	16	3	1	12	0	0	0	0	31	66	-35
10	Nogent Fc 1	3	16	1	0	15	0	0	0	0	17	79	-62

U18 D3 (94) / Phase Unique		Poule A										9	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	30	10	10	0	0	0	0	0	0	72	9	63
2	Arcueil Com 1	21	10	7	0	3	0	0	0	0	54	26	28
3	Bry F.C. 1	20	11	7	0	3	1	0	0	0	62	21	41
4	Lusitanos St Maur 2	14	9	5	0	3	1	0	0	0	37	24	13
5	Vitry E.S. 2	12	10	4	0	6	0	0	0	0	41	49	-8
6	Val De Fontenay As 1	2	10	1	1	6	2	0	0	0	11	66	-55
7	Creteil Fu 1	1	10	0	1	9	0	0	0	0	8	90	-82
8	Boissy F.C. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U18 D3 (94) / Phase Unique		Poule B										10	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sucy F.C. 2	14	7	5	0	1	1	0	0	0	23	13	10
2	Villecresnes Us 1	11	8	4	0	4	0	1	1	0	24	25	-1
3	Thiais Fc 2	9	6	3	0	3	0	0	0	0	31	26	5
4	Chevilly Larue Elan 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	29	47	-18
5	Caudacienne Es 1	5	6	2	0	4	0	1	0	0	20	16	4
6	Sfc Chennevieres 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Santeney SI 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Limeil Brevannes A.J 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	St Maur Vga 3	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D1 (94) / Phase Unique		Poule U										11	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fontenay Us 1	35	13	11	2	0	0	0	0	0	47	10	37
2	Joinville Rc 2	31	14	10	1	3	0	0	0	0	31	18	13
3	Maisons Alfort Fc 1	31	14	10	1	3	0	0	0	0	45	19	26
4	Champigny Fc 1	26	15	8	2	5	0	0	0	0	40	24	16
5	Vitry 94.2 Ca 1	22	14	7	1	6	0	0	0	0	38	35	3
6	Cachan Asc Co 1	13	14	4	1	9	0	0	0	0	28	46	-18
7	Le Perreux Fr 1	12	14	4	0	10	0	0	0	0	28	43	-15
8	Lusitanos Us 1	9	14	3	0	11	0	0	0	0	26	55	-29
9	Bonneuil Csm 1	2	14	1	2	9	2	1	1	0	21	54	-33
10	Alfortville Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D2 (94) / Phase Unique		Poule A										12	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 1	39	14	13	0	1	0	0	0	0	99	16	83
2	Vincennes Co 2	29	14	9	2	3	0	0	0	0	70	31	39
3	Sucy F.C. 1	26	15	8	2	5	0	0	0	0	49	36	13
4	Creteil Lusitanos Us 3	24	14	8	0	6	0	0	0	0	60	46	14
5	O. Paris Espoir 1	22	14	7	1	6	0	0	0	0	49	37	12
6	St Maur Vga 2	21	14	6	3	5	0	0	0	0	60	59	1
7	Hay Les Roses Ca 1	12	15	4	0	11	0	0	0	0	34	85	-51
8	Orly Avs 1	11	13	4	0	8	1	0	0	0	42	58	-16
9	Lusitanos St Maur 2	-1	13	0	0	12	1	0	0	0	15	110	-95
10	Cachan Asc Co 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D2 (94) / Phase Unique		Poule B										13	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fontenay Us 2	41	15	13	2	0	0	0	0	0	79	12	67
2	Vitry Es 1	35	15	11	2	2	0	0	0	0	84	22	62
3	Rungis U.S. 1	31	16	9	4	3	0	0	0	0	59	28	31
4	Maisons Alfort Fc 2	27	15	8	3	4	0	0	0	0	51	29	22
5	Villejuif U.S. 2	26	15	8	2	5	0	0	0	0	61	33	28
6	Ivry Foot Us 2	22	15	7	1	7	0	0	0	0	47	31	16
7	Ormesson U.S. 1	17	15	5	2	8	0	0	0	0	27	46	-19
8	Villeneuve Ablon U.S 1	9	16	3	1	11	1	0	0	0	23	87	-64
9	Gentilly Ac 1	7	16	2	2	11	1	0	0	0	20	62	-42
10	Villiers Es 1	4	16	1	1	14	0	0	0	0	31	132	-101

U16 D3 (94) / Phase Unique		Poule A										14	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Thiais Fc 1	37	13	12	1	0	0	0	0	0	63	8	55
2	Vitry Es 2	36	15	11	3	1	0	0	0	0	73	33	40
3	Sucy F.C. 2	26	13	8	2	3	0	0	0	0	45	30	15
4	Creteil Lusitanos Us 4	25	14	8	1	5	0	0	0	0	66	31	35
5	Chevilly Larue Elan 1	15	14	5	1	8	0	1	1	0	49	57	-8
6	Fontenay Us 3	15	13	5	1	6	1	0	0	0	41	44	-3
7	Kremlin Bicetre Csa 1	13	14	4	1	9	0	0	0	0	43	38	5
8	Avenir Sportif Orly 2	6	14	2	1	10	1	0	0	0	21	70	-49
9	Le Perreux Fr 2	3	14	1	1	11	1	0	0	0	19	109	-90
10	Alfortville Us 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D3 (94) / Phase Unique		Poule B										15	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fc Brevannes 1	34	13	11	1	1	0	0	0	0	101	23	78
2	Fresnes A.A.S. 1	34	13	11	1	1	0	0	0	0	81	17	64
3	Vitry 94.2 Ca 2	33	14	11	0	3	0	0	0	0	71	41	30
4	Nogent Fc 1	31	14	10	1	3	0	0	0	0	81	28	53
5	Ent. Mandres-Perigny 1	11	15	3	2	10	0	0	0	0	32	78	-46
6	Rungis U.S. 2	11	15	3	2	10	0	0	0	0	33	82	-49
7	Arcueil Com 1	9	13	3	0	10	0	0	0	0	37	80	-43
8	Valenton Foot Acad. 1	9	13	3	1	9	0	1	1	0	52	66	-14
9	Ivry Foot Us 3	8	14	2	2	10	0	0	0	0	30	103	-73
10	Villecresnes Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D3 (94) / Phase Unique		Poule C										16	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Choisy Le Roi As 2	40	15	13	1	1	0	0	0	0	139	22	117
2	Ecole Plesseenne 1	40	16	13	1	2	0	0	0	0	103	15	88
3	Limeil Brevannes Aj 1	38	16	12	2	2	0	0	0	0	94	22	72
4	Joinville Rc 3	29	15	9	2	4	0	0	0	0	94	32	62
5	St Mandé Fc 1	23	15	7	2	6	0	0	0	0	58	41	17
6	Val De Fontenay As 1	17	16	6	1	7	2	0	0	0	25	53	-28
7	Maisons Alfort Fc 3	13	15	4	1	10	0	0	0	0	55	59	-4
8	Bry F.C. 1	11	16	4	0	11	1	0	0	0	23	134	-111
9	St Maur Vga 3	7	16	3	0	11	2	0	0	0	33	150	-117
10	Creteil Uf 1	6	16	2	0	14	0	0	0	0	45	139	-94

U16 D4 (94) / Phase Unique		Poule A										17	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	45	16	15	0	1	0	0	0	0	213	11	202
2	Vitry 94.2 Ca 3	33	16	11	0	5	0	0	0	0	96	48	48
3	Charenton Cap 3	28	15	9	1	5	0	0	0	0	63	55	8
4	Thiais Fc 2	25	16	8	1	7	0	0	0	0	45	67	-22
5	Marolles Fc 1	24	15	8	0	7	0	0	0	0	68	63	5
6	Choisy Le Roi As 3	24	16	8	1	7	0	1	1	0	79	89	-10
7	Nogent Fc 2	14	15	4	2	9	0	0	0	0	45	75	-30
8	Ormesson U.S. 2	13	15	4	1	10	0	0	0	0	22	69	-47
9	Creteil Lusitanos Us 5	11	15	4	0	11	0	1	1	0	32	103	-71
10	Kremlin Bicetre Csa 2	8	15	3	0	11	1	0	0	0	23	106	-83
11	F.C. D'Alfortville 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U16 D4 (94) / Phase Unique		Poule B										18	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 2	31	12	10	1	1	0	0	0	0	59	27	32
2	Champigny Fc 2	30	12	10	0	2	0	0	0	0	59	15	44
3	Boissy F.C. 1	20	10	7	0	3	0	1	1	0	53	31	22
4	Fc Vitry 94 Academie 1	15	13	5	0	8	0	0	0	0	49	47	2
5	Joinville R.C. 4	13	11	4	2	4	1	0	0	0	40	39	1
6	Villeneuve Afc 2	12	11	4	0	7	0	0	0	0	31	46	-15
7	Vitry E.S. 3	10	12	3	1	8	0	0	0	0	29	47	-18
8	Choisy Le Roi As 4	-2	9	0	0	7	2	0	0	0	6	74	-68
9	F.C. D'Alfortville 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Limeil Brevannes Aj 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Villeneuve Ablon Us 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Chevilly Larue Elan 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U14 D1 (94) / Phase Unique		Poule U										19	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Orly Avs 1	54	19	18	0	1	0	0	0	0	107	11	96
2	Villejuif Us 2	47	19	15	2	2	0	0	0	0	72	19	53
3	Bonneuil Csm 1	32	19	10	2	7	0	0	0	0	45	36	9
4	Joinville Rc 3	31	19	9	4	6	0	0	0	0	38	38	0
5	Maisons Alfort Fc 1	31	19	10	1	8	0	0	0	0	44	54	-10
6	Creteil Lusitanos Us 2	28	19	8	4	7	0	0	0	0	40	31	9
7	Champigny Fc 1	26	19	8	2	9	0	0	0	0	43	41	2
8	St Maur Vga 1	20	19	6	2	11	0	0	0	0	37	40	-3
9	Rungis U.S. 1	19	19	6	1	12	0	0	0	0	26	39	-13
10	Hay Les Roses Ca 1	16	19	5	1	13	0	0	0	0	28	75	-47
11	Lusitanos Us 1	14	19	4	2	13	0	0	0	0	17	58	-41
12	Alfortville Us 1	12	19	4	1	14	0	1	1	0	28	83	-55

U14 D2 (94) / Phase Unique		Poule A										20	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Charenton Cap 1	41	15	13	2	0	0	0	0	0	83	17	66
2	Fresnes A.A.S. 1	35	15	11	2	2	0	0	0	0	55	19	36
3	Fontenay Us 2	31	15	9	4	2	0	0	0	0	56	18	38
4	Nogent Fc 1	28	15	9	1	5	0	0	0	0	53	27	26
5	Kremlin Bicetre Csa 1	25	15	8	1	6	0	0	0	0	48	42	6
6	Vitry 94.2 Ca 1	24	15	8	0	7	0	0	0	0	36	40	-4
7	Choisy Le Roi As 2	16	15	5	1	9	0	0	0	0	44	59	-15
8	Creteil Lusitanos Us 3	7	15	2	1	12	0	0	0	0	25	76	-51
9	St Maur Vga 2	6	15	1	3	11	0	0	0	0	19	52	-33
10	Cachan Asc Co 1	4	15	1	1	13	0	0	0	0	20	89	-69

U14 D2 (94) / Phase Unique		Poule B										21	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Limeil Brevannes Aj 1	42	17	13	3	1	0	0	0	0	68	19	49
2	Villeneuve Ablon U.S 1	41	17	13	2	2	0	0	0	0	92	23	69
3	Vincennes Co 2	37	17	11	4	2	0	0	0	0	51	23	28
4	Villejuif Us 3	34	17	10	4	3	0	0	0	0	67	32	35
5	Vitry Es 1	33	17	10	3	4	0	0	0	0	65	25	40
6	Valenton F.A. 1	29	18	9	2	7	0	0	0	0	44	35	9
7	Villiers Es 1	14	17	4	2	11	0	0	0	0	31	69	-38
8	Val De Fontenay As 1	12	17	4	1	11	1	0	0	0	25	74	-49
9	Ormesson U.S. 1	10	17	3	1	13	0	0	0	0	23	72	-49
10	St Mandé Fc 1	10	18	3	1	14	0	0	0	0	21	76	-55
11	Ivry Foot Us 2	9	18	2	3	13	0	0	0	0	29	68	-39

U14 D3 (94) / Phase Unique		Poule A										26	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Thiais Fc 1	52	19	17	1	1	0	0	0	0	143	7	136
2	Chevilly Larue Elan 1	46	19	15	1	3	0	0	0	0	117	30	87
3	Ecole Plesseenne De 1	41	19	13	2	4	0	0	0	0	126	25	101
4	Joinville Rc 4	39	19	12	3	4	0	0	0	0	84	34	50
5	Vitry Es 2	37	19	12	1	6	0	0	0	0	66	48	18
6	O. Paris Espoir 1	31	19	10	1	8	0	0	0	0	66	70	-4
7	Vincennes Co 3	24	19	8	0	11	0	0	0	0	53	64	-11
8	Le Perreux Fr 1	23	19	7	2	10	0	0	0	0	47	84	-37
9	Bonneuil Csm 2	17	19	5	2	12	0	0	0	0	42	74	-32
10	Villiers Es 2	12	19	4	0	15	0	0	0	0	35	137	-102
11	Arcueil Com 1	5	19	2	0	16	1	0	0	0	28	117	-89
12	Creteil Uf 1	4	19	1	3	14	1	1	1	0	30	147	-117

U14 D3 (94) / Phase Unique		Poule B										27	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sucy F.C. 1	44	17	14	2	1	0	0	0	0	145	13	132
2	Maisons Alfort Fc 2	44	18	14	2	2	0	0	0	0	97	24	73
3	Charenton Cap 2	37	17	12	1	4	0	0	0	0	65	21	44
4	Fresnes Aas 2	35	17	11	2	4	0	0	0	0	56	22	34
5	Port Aca Champigny 1	31	17	9	4	4	0	0	0	0	77	40	37
6	Villecresnes Us 1	23	17	7	2	8	0	0	0	0	55	63	-8
7	Vitry 94.2 Ca 2	22	18	6	5	7	0	1	1	0	74	43	31
8	Champigny Fc 2	16	17	4	4	9	0	0	0	0	35	58	-23
9	Creteil Lusitanos Us 4	10	17	3	1	13	0	0	0	0	24	134	-110
10	Villeneuve Ablon Us 2	6	17	2	0	15	0	0	0	0	22	117	-95
11	Hay Les Roses Ca 2	4	18	1	1	16	0	0	0	0	20	135	-115
12	Alfortville Us 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U14 D4 (94) / Phase Unique		Poule A										32	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fontenay Us 3	30	11	10	0	1	0	0	0	0	76	10	66
2	Villeneuve Afc 2	27	11	9	0	2	0	0	0	0	73	22	51
3	Charenton Cap 3	18	10	6	0	4	0	0	0	0	46	25	21
4	Choisy Le Roi As 3	18	10	6	0	4	0	0	0	0	54	28	26
5	Kremlin Bicetre Csa 2	11	10	4	0	6	0	1	1	0	33	39	-6
6	Vitry 94.2 Ca 3	-1	10	0	0	9	1	0	0	0	14	86	-72
7	Val De Fontenay As 2	-2	10	0	0	8	2	0	0	0	3	99	-96
8	Chennevieres Sfc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Arcueil Com 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U14 D4 (94) / Phase Unique		Poule B										33	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeneuve Afc 1	42	14	14	0	0	0	0	0	0	106	11	95
2	Ent. Mandres-Perigny 1	31	13	10	1	2	0	0	0	0	75	30	45
3	Ecole Plesseenne De 2	30	13	10	0	3	0	0	0	0	60	35	25
4	Sucy Fc 2	28	14	9	1	4	0	0	0	0	66	39	27
5	Vitry Es 3	17	13	5	2	6	0	0	0	0	34	62	-28
6	Valenton Fa 2	9	14	3	0	11	0	0	0	0	29	53	-24
7	Ivry Foot Us 3	8	13	2	2	9	0	0	0	0	25	46	-21
8	St Maur Vga 3	6	13	2	1	9	1	0	0	0	21	86	-65
9	Nogent Fc 3	4	13	1	1	11	0	0	0	0	19	73	-54
10	Asomba 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U14 D4 (94) / Phase Unique		Poule C										34	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Caudacienne Es 1	33	12	11	0	1	0	0	0	0	132	16	116
2	Boissy F.C. 1	31	13	11	0	0	2	0	0	0	132	12	120
3	Thiais Fc 2	24	11	8	0	3	0	0	0	0	122	11	111
4	Champigny Fc 3	15	12	5	0	7	0	0	0	0	42	84	-42
5	Limeil Brevannes Aj 2	14	11	5	0	5	1	0	0	0	46	39	7
6	F.C. D'Alfortville 2	14	14	5	0	8	1	0	0	0	31	98	-67
7	Le Perreux Fr 2	8	13	3	0	9	1	0	0	0	22	114	-92
8	Gentilly Ac 1	7	12	3	0	7	2	0	0	0	19	77	-58
9	Lusitanos Us 3	FG	8	2	0	6	0	0	0	0	16	111	-95

U14 D4 (94) / Phase Unique		Poule D										35	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Orly Avs 2	25	9	8	1	0	0	0	0	0	88	13	75
2	Thiais Fc 3	24	11	8	0	3	0	0	0	0	41	21	20
3	Maisons Alfort Fc 3	16	10	5	1	4	0	0	0	0	50	34	16
4	Nogent Fc 2	15	9	5	0	4	0	0	0	0	26	25	1
5	Bry F.C. 1	8	11	3	0	8	0	1	1	0	29	65	-36
6	Lusitanos Us 2	8	10	3	0	7	0	1	1	0	23	63	-40
7	Vitry 94.2 Ca 4	6	10	2	0	8	0	0	0	0	28	64	-36
8	F.C. D'Alfortville 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Choisy Le Roi As 4	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Futsal D1 (94) / Phase 1		Poule U										31	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Kb Futsal 2	35	14	11	2	1	0	0	0	0	83	28	55
2	Champigny Cf 2	32	14	10	2	2	0	0	0	0	59	41	18
3	Vitry Asc 1	31	15	10	1	4	0	0	0	0	81	54	27
4	Cal 94 Futsal 1	19	14	6	2	6	0	1	1	0	71	63	8
5	Creteil Palais Futsa 2	15	12	5	2	5	0	2	2	0	42	40	2
6	Maisons Alfort Fc 2	14	14	4	2	8	0	0	0	0	55	79	-24
7	Vision Nova 2	11	13	4	2	6	1	2	1	0	42	48	-6
8	Ultra Futsal Club 94 1	8	15	2	2	11	0	0	0	0	51	104	-53
9	Vitry Ca 2	6	13	2	1	10	0	1	1	0	55	82	-27
10	Nogent Us 94 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Futsal D2 (94) / Phase 1		Poule U										1521	
Classement officiel au 12/05/2022		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	C'Noues 1	27	11	9	0	2	0	0	0	0	80	30	50
2	Vsg Futsal 2	24	11	8	0	3	0	0	0	0	64	53	11
3	Chevilly Larue Elan 1	16	11	5	1	5	0	0	0	0	46	49	-3
4	Vitry Asc 2	13	10	4	1	5	0	0	0	0	49	59	-10
5	Choisy Le Roi As 1	13	10	4	1	5	0	0	0	0	50	52	-2
6	Vers L'Avant 1	4	9	2	0	7	0	2	0	0	29	59	-30
7	Villeneuve Ablon U.S 1	4	10	1	1	8	0	0	0	0	38	54	-16
8	Boissy U.J. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Fc Vincennes 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Saint Maurice Aj 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0